

BULLETIN D'INSCRIPTION LILLE UNIVERSITE CLUB NATATION 2018/2019

Remplir une fiche par adhérent

Adhérent

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : _____ Genre : F M
 Adresse : _____
 Email : _____
 Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Groupes

Avenirs : <input type="radio"/> fille née en 2009 et après <input type="radio"/> garçon né en 2008 et après	Maîtres : <input type="radio"/> né(e) en 1994 et avant(e)
Jeunes : <input type="radio"/> fille née entre 2006 et 2008 <input type="radio"/> garçon né entre 2005 et 2007	Perfectionnement Ados : <input type="radio"/> né(e) entre 2000 et 2006
Compétition : <input type="radio"/> fille née en 2005 et avant <input type="radio"/> garçon né en 2004 et avant	Perfectionnement Adultes : <input type="radio"/> né(e) en 1999 et avant

Tarifs

Avenirs : 210 €uros
Etudiants (sur présentation de la carte 2018/2019) : 200 €uros
Autres groupes : 240 €uros

Tableau de réduction tarifaire à remplir pour les membres d'une même famille

Nom	Prénom	Groupe	Tarif
			-20€
			-10€
Caution de 100€ pour les groupes Jeunes et Compétition débitée en fin de saison si défaut de paiement des frais de déplacement(1)			100€
Chèque à l'ordre du « LUC natation » (2)		Total	€

(1) Frais de déplacement : 8 € par repas et 22 € par nuit d'hôtel (petit-déjeuner inclus)

(2) Règlement en 3 fois possible (octobre, novembre et décembre 2018)

En cas d'arrêt définitif de l'activité choisie aucun remboursement ne sera effectué, sauf raison médicale ou mutation professionnelle et sur présentation d'une attestation

Signature (du ou des responsable(s) pour les mineurs) :

PIÈCES A REMETTRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION

Ou à renvoyer à : Éric ADAMUS, LUC natation, 5 rue nouvelle, 59810 Lesquin

Ce bulletin (les 4 pages : Inscription, Autorisation parentale, Autorisation droit à l'image & Charte du nageur signées)

1 enveloppe par famille timbrée et libellée - Certificat Médical de moins de 3 ans - Cotisation



LUC Natation
180 avenue Gaston Berger
59000 LILLE



CHARTRE DU NAGEUR - SAISON 2018 - 2019

- 1 - Le nageur s'engage à venir s'entraîner de manière régulière aux différents entraînements de son groupe. En cas de problème le nageur s'engage à prévenir l'entraîneur de son éventuel retard.
- 2 - Le nageur s'engage à se présenter à l'heure sur le bord du bassin, en tenue, à l'horaire fixé par l'entraîneur.
- 3 - Le nageur s'engage à apporter à chaque entraînement le matériel demandé en début de saison, ainsi qu'une bouteille d'eau.
- 4 - Dans un groupe à visée compétitive, le nageur s'engage à participer aux compétitions que l'entraîneur aura choisies. Tout manquement sans justification aura pour conséquence un avertissement au nageur. (Cf article 8)
- 5 - Le nageur s'engage pendant les compétitions à porter le tee-shirt et le bonnet du LUC.
- 6 - Le nageur s'engage à faire preuve de politesse envers le personnel des piscines, ainsi qu'envers les différents entraîneurs, les parents et les autres nageurs. Il s'engage également à respecter les différentes structures accueillant le LUC.
- 7 - Les horaires de départ et de retour doivent être respectés pour permettre au nageur d'être dans les meilleures conditions possibles le jour de la compétition.
- 8 - Le nageur se doit d'avoir une attitude exemplaire lors des entraînements et des compétitions. Il est là pour nager, progresser et donner le meilleur de lui-même. Les différends entre nageurs n'ont pas à perturber ni l'entraînement ni le déroulement des compétitions.

En cas de non-respect de ces règles, trois niveaux de sanctions ont été prévus :

1. L'entraîneur (que ce soit celui du groupe ou d'un autre groupe) pose un avertissement au(x) nageur(s).
2. Avertissement posé par le Président du LUC Natation avec rappel du règlement signé.
3. Passage devant la commission disciplinaire (composée de l'entraîneur, du directeur technique, de membres du bureau, du nageur concerné ainsi que de son représentant) avec des sanctions allant de :

1 - Non-engagement aux compétitions et/ou au(x) stage(s)

2 - Exclusion temporaire de l'entraînement

3 - Exclusion définitive du club

Signature du Nageur

Signature de l'Entraîneur

Signature des Parents

Signature du Président

AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHER, EXPLOITER L'IMAGE ET DIFFUSER L'IMAGE

Je (nous) soussigné(s)
noms et prénoms des représentants légaux pour le(s) mineur(s)

domicilié(s) au

Je (nous) soussigné(s)
noms et prénoms des représentants légaux pour le(s) mineur(s)

domicilié(s) au
adresse du domicile (x2 si les parents sont séparés)

autorise(sons) le LUC Natation à photographier (et/ou filmer), sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon (mes) enfant(s) mineur(s) ou moi même

nom - prénom

nom - prénom

nom - prénom

nom - prénom

nom - prénom

à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon (mes) enfant(s), ou la mienne susmentionné(s) pour ses documents de communication et son site Internet

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image, de mon (mes) enfant(s), et de moi même, notamment dans un but commercial.

Fait à

Le

Signatures du (ou des) parent(s) précédée(s) de
la mention « lu et approuvé - bon pour accord »

AUTORISATION PARENTALE

Pour la saison 2018-2019

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies, demandent une autorisation écrite des parents.

Si celle-ci fait défaut, il leur faut la demander au Juge des enfants ou au Procureur de la République.

L'attestation ci-dessous est destinée à éviter ces démarches et à gagner du temps.

Je soussigné(e), le ou la responsable légal(e), Monsieur ou/et Madame

.....
.....

Adresse :

☎ Professionnel :

☎ Domicile :

☎ Autre :

Autorise le médecin consulté, en cas d'urgence, à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de mon enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° de sécurité sociale :

Personne à joindre en cas d'urgence :

Fait, à Le :

Signature(s) du ou des parents
Précédée(s) de la mention «lu et approuvé»



LUC Natation
180 avenue Gaston Berger
59000 LILLE

